UNIVERSITÉ DE TOULON

PARTIR ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Bât Z, Campus la Garde

international@univ-tln.fr

www.univ-tln.fr

@univtoulon.dri

AGENCE ERASMUS+ FRANCE · EDUCATION & FORMATION

TABLE DES **MATIÈRES**

- Conditions de participation
- Destinations possibles
- Vérification sécuritaire
- Interlocuteurs
- Démarches
- Dossier de candidature
- Aides financières
- Allocation Erasmus+
- Focus Europe
- Focus hors-Europe
- Santé & sécurité
- Pour aller plus loin
- Contacts

Conditions de participation

- Être inscrit à l'Université de Toulon
- Être au minimum en 2ème année de Licence lors du départ
- Avoir validé son année/semestre avant la mobilité
- Respecter les deadlines de candidatures
- Être sélectionné par son Enseignant Référent RI (Relations Internationales)
- Participer aux interventions de la DRI
- S'assurer de la correspondance de son domaine d'études avec celui de l'établissement d'accueil (une correspondance parfaite n'est pas requise)

Infos

Pas de validation pédagogique = pas de mobilité

Candidature hors délai = candidature non étudiée

Télécharger la liste des référents RI

Destinations possibles

EN PARTENARIAT

En échange

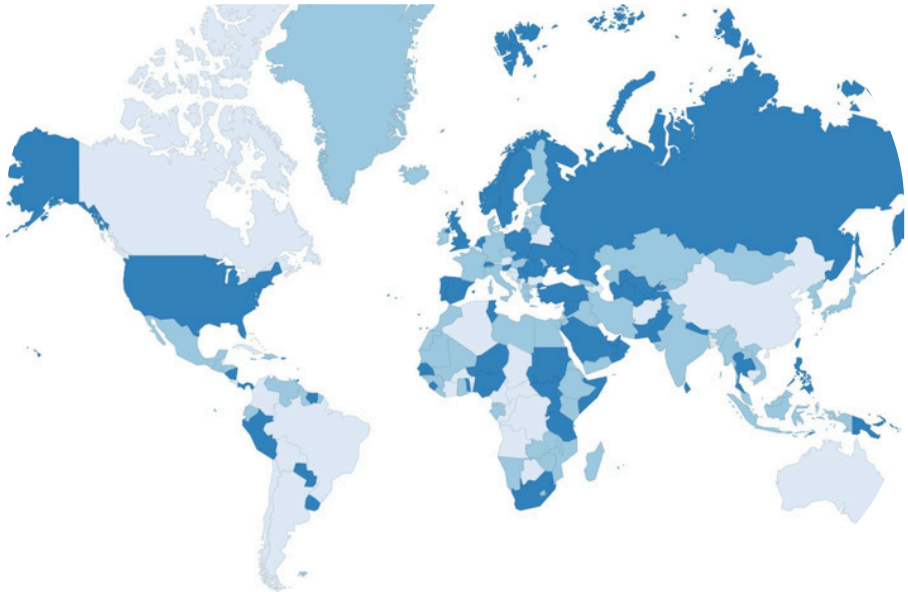
- Pas de frais d'inscription auprès du partenaire
- Obtention du diplôme de l'UTLN

En double diplomation (partenariats spécifiques pour quelques formations uniquement)

- Frais d'inscription auprès des deux établissements
- Obtention des deux diplômes

HORS PARTENARIAT : *Free Mover*

- Candidature et frais d'inscription à la charge de l'étudiant



Retrouver toutes nos destinations sur la Carte des accords

Infos

Hors Europe d'autres frais peuvent s'appliquer dans certains établissements (ex : accès au pavillon sportif, achat de livre, etc.).

Vérification sécuritaire

AVANT TOUT DÉPART :

Consulter le site France Diplomatie : conseils aux voyageurs → conseils par pays/destination → rechercher un pays/destination → sécurité → zones de vigilance

Séjours possibles :

- en zone de **vigilance normale (vert)**
- en zone de **vigilance renforcée (jaune)**

Séjours interdits (escales incluses) :

- en zone **déconseillée sauf raison impérative (orange)**
- en zone **formellement déconseillée (rouge)**
- en zones de **vigilance normale (vert)** ou **vigilance renforcée (jaune)** **encerclées** d'une zone **déconseillée sauf raison impérative (orange)** **ou formellement déconseillée (rouge) sans aéroport international dans la zone.**





Infos

La sécurité dans le pays concerné peut changer à tout moment.
Rester en veille sur le site France Diplomatie

Interlocuteurs

RÉFÉRENT RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagne l'étudiant dans le choix des établissements et des cours
- Approuve le projet de mobilité en signant la DPMI (Déclaration Préalable de Mobilité Internationale) et le projet de contrat d'études/pédagogique
- Sélectionne l'étudiant lors des phases de candidature
- Signe le contrat d'études/pédagogique et suit l'étudiant tout au long de la mobilité

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Renseigne sur les possibilités de mobilité à l'étranger, les établissements partenaires, les financements possibles
- Accompagne l'étudiant dans son projet de mobilité
- Sélectionne l'étudiant lors des phases de candidature
- Enregistre et suit la mobilité de l'étudiant
- Coordonne le versement des bourses de mobilité
- Aide à valoriser la mobilité de l'étudiant

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE

- Enregistre la mobilité de l'étudiant et les documents inhérents (contrat d'études/pédagogique, relevé de notes)

Infos

L'étudiant est le premier acteur de sa mobilité !

Il doit transmettre les documents demandés dans les temps impartis.

Liste des référents RI Equipe de la DRI

Démarches

1 CHOIX DE LA DESTINATION

L'étudiant formule 1 à 3 voeux en utilisant la **carte des accords.**

2 CONSTITUTION & APPROBATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

L'étudiant soumet son dossier à son référent RI pour **approbation** et **signature** de la **DPMI** et du **projet de contrat d'études/pédagogique.**

Voir détails page suivante

3 ENVOI DE LA CANDIDATURE À LA DRI

À **international@univ-tln.fr (copie référent RI)**

Attention : délais d'attentes longs avant que l'étudiant reçoive une réponse.

4 NOMINATION AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE

Une fois la candidature retenue, la DRI **nomine l'étudiant auprès de l'établissement partenaire.** L'étudiant est contacté par l'établissement partenaire pour compléter son dossier.

4' INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME MOVEON

Enregistrement de la moblité et **demandes d'aide financière** via MoveON.

5 INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE

Une fois la nomination acceptée par l'établissement partenaire : inscription selon leurs propres formalités.

6 FORMALITÉS ADMINISTRATIVES POUR LE DÉPART

Passeport / Visa / Protection sociale et assurances.

Attention : aucune démarche avant d'avoir reçu une **lettre/mail d'acceptation** de l'établissement partenaire.

Infos

3 niveaux de sélection : référent RI → DRI → université partenaire

***Free Mover* : démarches identiques sauf l'étape 4 (à la charge de l'étudiant)**

Aucun départ sans accord du référent RI !

Dossier de candidature

L'étudiant soumet son dossier à son enseignant référent RI **AVANT ENVOI à la DRI :**

- Contacter son référent par email (copie international@univ-tln.fr)
- Entretien possible à prévoir avec le référent

VAGUES DE CANDIDATURES

Europe et hors Europe
En partenariat et hors partenariat (*Free Mover*)

15 janvier 2027 pour un départ en septembre 2027 (S1 ou année)
15 septembre 2027 pour un départ en janvier 2028 (S2)

- **CV**
  À rédiger selon la langue dans laquelle l'étudiant va suivre les cours

- **LETTRE DE MOTIVATION**
  À rédiger selon la langue dans laquelle l'étudiant va suivre les cours

- **RELEVÉS DE NOTES**
  Europe : seulement le dernier relevé de notes disponible
  Hors Europe : tous les relevés de notes officiels depuis le baccalauréat (bac compris)

- **ATTESTATION / CERTIFICATION DE LANGUES**
  Attestation de niveau de langue rédigée par un enseignant de l'UTLN ou Attestation EU Academy
  Certification obligatoire pour *Auburn University* et *Universidad Complutense de Madrid* (cf. carte des accords)

- **DPMI - DÉCLARATION PRÉALABLE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE**
  Document qui permet de formuler jusqu'à 3 vœux différents
  → **À faire signer par le référent RI**

- **PROJET DE CONTRAT D'ÉTUDES**
  Liste des cours choisis dans l'établissement partenaire pour chaque voeux
  → **À faire signer par le responsable de parcours ou le référent RI**

Infos

Listes des référents RI à retrouver ici

Responsable de parcours à retrouver sur le Catalogue de formation

Projet de contrat d'études

MODÈLES DE DOCUMENTS

Hors Europe → utiliser le modèle de contrat d'études disponible ici.
Europe → pas d'obligation de modèle. Document Word vierge sous forme de listing.

RÉDACTION DU PROJET DE CONTRAT D'ÉTUDES

1 Liste des cours suivis en France

- Indiquer l'**intitulé des cours +** les **ECTS** correspondant à la **formation prévue** lors de la mobilité.
- Liste des cours disponible sur le Catalogue de formation de l'UTLN. En cas de difficulté, contacter son secrétariat pédagogique.

2 Liste des cours choisis dans l'établissement partenaire

- **Repérer les cours** qui correspondent à ceux suivis en France sur le **site de l'établissement partenaire**. Une correspondance exacte n'est pas obligatoire.

Attention au **domaine d'études inclus dans le partenariat (cf. carte des accords).**

3 Faire la correspondance de crédits

- **Europe et Maroc** → pas de conversion de crédits car ECTS.
- **Hors Europe** → convertir les crédits en suivant les règles indiquées à la page 14 du présent guide.

4 Faire valider le projet de contrat d'études

- Transmettre le contrat au référent RI de la composante ou responsable du parcours de l'année ou du semestre de la mobilité pour validation et signature.

Infos

1 projet de contrat d'études par vœu
(Ex : 3 vœux = 3 projets de contrats d'études)

Aides financières

	MONTANT	VERSEMENT	BÉNÉFICIARES
ERASMUS+ *Gérée par la DRI* *Voir détails pages suivantes*	Allocation forfaitaire calculée ainsi • **Montant mensuel :** 350€ à 400€/mois selon pays ✚ • **Contribution aux frais de voyage** : forfait unitaire selon distance et moyen de transport utilisé • **Forfait inclusion** possible selon critères : 250€/mois	80% en début de mobilité 20% en fin de mobilité	• Être en mobilité dans un des pays éligibles Erasmus+ • Séjour de 2 (**60 jours**) à 12 mois maximum **par cycle d'études** • Cumul avec la bourse AMI
AMI **Aide à la Mobilité Internationale** *Gérée par la DRI*	• 400€/mois Entre 1 et 14 jours de mobilité inclus : période non financée Entre 15 et 30 jours de mobilité inclus : mensualité complète versée	En début de chaque mois sauf premier et dernier versements à réception du *Certificate of Attendance*	• Être boursier du CROUS • Séjour entre 1 (**30 jours**) et 10 mois maximum **sur l'ensemble du cursus universitaire** • Cumul avec la bourse Erasmus+
PRAME **Programme Régional d'Aide à la Mobilité Internationale Étudiante Volet "Études"** *Non géré par la DRI*	• **Forfait** : 125€/semaine et 2500€ max (selon enveloppe disponible) • **Forfait supplémentaire** si handicap : 400€	80% en début de mobilité 20% en fin de mobilité	• Être domicilié fiscalement en PACA • Être en mobilité hors Union Européenne, Andorre, Monaco et DROM-COM • Être âgé de moins de 30 ans • Séjour de **12 semaines minimum** • Quotient familial inférieur à 26 000€ (revenu global/nbr de parts sur l'avis d'impôts des revenus N-1) • Non cumulable avec d'autres bourses

Infos

Valable pour 2026-2027

Erasmus+ : Un semestre : 4 mois max / une année : 8 mois max
Premier arrivé, premier servi (par exemple : 2 étudiants/an pour PRAME)

Allocation Erasmus+

Mobilité d'un semestre : 4 mois maximum d'allocation
Mobilité d'une année : 8 mois maximum d'allocation

Groupe 1 Coût de vie élevé	Groupe 2 Coût de vie moyen	Groupe 3 Coût de vie faible
Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Royaume-Uni (Écosse), Suisse.	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.
400€/mois	**350€/mois**	**350€/mois**

Contribution aux frais de voyages
(calculée en fonction de la distance parcourue et du transport utilisé)

Détails page suivante

+

Forfait Inclusion (étudiants ayant moins d'opportunités)
250€/mois sur critères

Détails page suivante

Infos

Les bourses de mobilité ne sont ni un revenu, ni un droit automatique, elles sont destinées à aider financièrement l'étudiant qui doit prévoir et anticiper son budget selon son projet de mobilité.
(cf. Délibération du CA sur les règles d'attribution des aides financières)

Allocation Erasmus+

CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGES

Distance parcourue entre UTLN et organisme d'accueil	Transport Standard	Transport Eco-responsable (vélo, bus, train, covoiturage)
de 10 à 99 km	28 €	56 €
de 100 à 499 km	211 €	285 €
de 500 à 1999 km	309 €	417 €
de 2000 à 2999 km	395 €	535 €
de 3000 à 3999 km	580 €	785 €
de 4000 à 7999 km	1188 €	1188 €
8000 km ou plus	1735 €	1735 €

FORFAIT INCLUSION

Critères d'éligibilité	Exemples de justificatif
Situation de **handicap** ou d'**Affection de Longue Durée** (ALD)	Attestation de décision MDPH ou attestation maladie longue durée ou carte invalidité, …
Habitant dans une commune classée **France Ruralités Revitalisation (FRR)**	Justificatif de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation, …) + capture d'écran du zonage sur le site FRR + attestation sur l'honneur de l'hébergeant si le justificatif n'est pas au nom de l'étudiant
Habitant à une adresse classée **Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)**	Justificatif de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation, …) + capture d'écran du zonage sur le site FRR + attestation sur l'honneur de l'hébergeant si le justificatif n'est pas au nom de l'étudiant
Boursier CROUS **échelons 6 et 7**	Notification d'attribution de bourse définitive de l'année en cours
Cas individuel pouvant relever de l'inclusion	Attestation par une assistante sociale ou équivalent

Focus Europe

Créé en 1987, géré et financé par la Commission Européenne, le programme Erasmus+ vise à donner aux étudiants, stagiaires, élèves, apprentis, enseignants, formateurs, personnels, demandeurs d'emploi, jeunes, etc, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leur employabilité.

Priorités du programme Erasmus+

- Environnement et lutte contre le changement climatique
- Transformation numérique
- Participation à la vie démocratique,
- Valeurs communes et engagement civique Inclusion et diversité

LES OBLIGATIONS DU PROGRAMME ERASMUS+

- Signature du **kit de mobilité Erasmus+** AVANT la mobilité = **contrat de financier** (signature manuscrite en présentiel par l'étudiant) + **contrat pédagogique** (à faire signer par le référent RI et l'étudiant)

- Rapport du participant envoyé par l'Agence Erasmus+ (débloque le versement des 20% de la bourse E+)

LES OUTILS EUROPÉENS

- Europass pour CV, lettres de motivation, recherche de formation
- Euroguidance pour s'orienter, se former et étudier en Europe
- Application mobile Erasmus + pour le suivi de sa mobilité
- EU ACADEMY pour l'apprentissage d'une langue
- Site Eramus+ pour plus d'informations

Focus hors Europe

- Les partenariats sont généralement **multidisciplinaires**, les places sont ouvertes à l'ensemble de l'UTLN (sous réserve de compatibilité des programmes d'études).

- **B2 anglais ou espagnol exigé** pour les universités non francophones (attestation de maîtrise de la langue d'un professeur de l'UTLN ou certification obligatoire selon les partenaires).

- **Moyenne minimale exigée** (pour la grande majorité) : **12/20.**

ÉQUIVALENCE DES CRÉDITS

- 1 crédit américain = 2 ECTS
- 1 crédit canadien en licence = 2 ECTS
- 1 crédit canadien en master = 2,5 ECTS
- 1 crédit argentin = 2 ECTS
- 1 crédit mexicain = 1 ECTS
- Le Maroc utilise les ECTS

DÉMARCHES D'IMMIGRATION

- Obtenir la lettre d'admission avant toute démarche
- Avoir un passeport valide sur toute la durée de la mobilité
- Avoir des ressources financières suffisantes
- Visa obligatoire selon la durée et le pays : consulter le site officiel de l'ambassade du pays concerné

Infos

Pour certaines destinations, un trajet à Paris est nécessaire pour l'obtention du visa (ex : Etats-Unis)

Santé & Sécurité

- Assurance **rapatriement** et assurance **individuelle accident OBLIGATOIRES.**
- Consulter le site du **Service Public** pour le remboursement des soins à l'étranger.
- **S'inscrire ET enregistrer son voyage sur Ariane** (séjour de moins de 6 mois) **ou au consulat** (si séjour de plus de 6 mois).





Union Européenne et Royaume-Uni :

- Carte Européenne d'Assurance Maladie (demande sur Ameli.fr)

Québec :

- Maintien des droits à la sécurité sociale française (formulaire spécifique à remplir + inscription RAMQ)

Argentine :

- Assurance maladie obligatoire (à voir avec le partenaire)

Autres pays :

- Une assurance complémentaire santé privée peut être nécessaire, consulter les fiches pays du site France Diplomatie, rubrique « conseils aux voyageurs »

Infos

Conseil : souscrire à des assurances annulation, remboursement et vol/perte. Se renseigner-vous après de sa banque, mutuelle ou assurance.

Pour aller plus loin

GUIDES ET PLATEFORMES

- Euroguidance
- Destination Europe et un peu plus loin
- Handi-cap sur l'Europe et un peu plus loin
- Autres bourses et aides pour étudier à l'étranger
- Étudier au Royaume-Uni
- Étudier au Canada

BUDGET

- Planifier son budget en amont selon le pays et la durée du stage
- Vérifier les conditions d'utilisation de sa carte bancaire
- Penser aux sites tels que : NUMBEO, EURES

LOGEMENT & TRANSPORT

- Auberge de jeuness, colocation, logement che l'habitant, résidences universitaires, etc.
- Pensez aux transports éco reponsables (train, bus, vélo, covoiturage)

CV & LETTRES DE MOTIVATION

- Modèles disponibles sur Europass, CV Designer ou Emploi Store
- Rédiger son CV en anglais

Contacts

Dorine LICCIA
Coordinatrice Europe

+33 (0)4 94 14 22 65
dorine.liccia@univ-tln.fr

Coralie PALA
Coordinatrice hors Europe

+33 (0)4 94 14 28 34
coralie.pala@univ-tln.fr

@univtoulon.dri

AGENCE ERASMUS+ FRANCE · EDUCATION & FORMATION

UNIVERSITÉ DE TOULON

www.univ-tln.fr

Infos

Renseignements possibles au bâtiment Z de 8h à 12h
(fermeture au public le mardi)